l'intégration économique outil de développement régionale expérience des Emirats-Arabes-Unis

د. بوعشة فوزية: أستاذ محاضر أ
جامعة – سوق أهراس

بدیار لمین طالب دکتوراه جامعة - سوق أهراس

Résumé

Cette étude vise à identifier l'intégration économique étant qu'outil du développement régionale vue selon l'expérience des Emirats Arabes Unis. l'intégration économiques régionales ayant comme objectif principal et prioritaire d'accélérer et promouvoir le développement économique et social et améliorer le niveau de vie des populations.

Pour réussir, toute tentative d'intégration économique entre deux ou plusieurs pays doit être soutenue par un niveau raisonnable de rapprochement culturel, d'uniformité dans les systèmes politiques et les intérêts commun.

Au cours de notre élaboration de cette étude, nous avons divisé cette dernière on trois partiesprincipales d'abord à la première partie, introduction à l'intégration économique on a identifié les nécessaires concernant l'historique, la définition et la Typologie des différentes formes d'intégration économique de Bela Balassa (1961). Ensuite nous sommes passés à la deuxième partie pour traiter l'intégration économique comme outil de développement régional, et en fin dans la troisième et dernière partie on a représenté une expérience d'intégration économique des Etats Arabes Unis.

Mots-clés: Intégration, Intégration économique, développement régional.

الملخص

قمدف هذه الدراسة إلى تحديد التكامل الاقتصادي كأداة للتنمية الإقليمية كما يتضح من تجربة دولة الإمارات العربية المتحدة. التكامل الاقتصادي الإقليمي هدفهالرئيسي والأولي يكمن في تسريع وتعزيز التنمية الاقتصادية والاجتماعية وتحسين مستوى معيشة السكان.

لتحقيق نجاح أي محاولة للتكامل الاقتصادي بين بلدين أو أكثر يجب تدعيم ذلك بمستوى معقول من التقارب الثقافي، والتوحيد في الأنظمة السياسية والمصالح المشتركة.

في سياق تفصيلنا لهذه الدراسة، اعتمدنا على ثلاثة أجزاء رئيسية حيث الجزء الأول يتمثل في مدخل حولالتكامل الاقتصادي، حددنا ما يلزم فيما يتعلق بالتاريخ، والتعريف، ونموذج لمختلف الأشكال للتكامل الاقتصادي من وجهة نظرBela Balassa كأداة (1961). ثم انتقلنا إلى الجزء الثاني لمعالجة التكامل الاقتصادي كأداة للتنمية الإقليمية وأحيرا في الجزء الثالث والأحير قدمنا تجربة الامارات العربية المتحدة في مجال التكامل الاقتصادي.

الكلمات المفتاحية: التكامل، التكامل الاقتصادي، التنمية الإقليمية.

Introduction

Le terme «intégration économique» est apparu dans le monde au cours de la seconde moitié du siècle dernier, à la suite de la volonté de nombreux pays de rejoindre des groupements régionaux pour atteindre un certain nombre d'objectifs économiques, politiques et sécuritaires. L'Europe a vu naître le premier et le plus grand rassemblement régional au monde, l'Union européenne. Les trois dernières décennies ont vu l'émergence de plusieurs groupements régionaux dans les pays arabes, en Asie, dans les Amériques, et en Afrique.

L'importance de l'intégration économiques régionales ayant comme objectif principal et prioritaire d'accélérer et promouvoir le développement économique et social et améliorer le niveau de vie des populations. On avait le sentiment que les initiatives régionales prises dans le passé en Afrique, axées surtout sur des aspects politiques, n'avaient pas beaucoup contribué à améliorer la situation économique des parties prenantes ni à leur assurer une croissance durable.

Les pays arabes sont au premier plan du désir d'intégration économique depuis la création de la Ligue des États arabes en 1945. Malgré cela, le projet d'intégration arabe est bloqué depuis plus de six décennies par les divergences politiques entre les pays arabes.

Pour réussir, toute tentative d'intégration économique entre deux ou plusieurs pays doit être soutenue par un niveau raisonnable de rapprochement culturel, d'uniformité dans les systèmes politiques et les intérêts communs. Si nous regardons des pays qui partagent une langue commune et une religion - l'Islam - La coopération est l'une des expériences arabes les plus importantes pour atteindre les objectifs souhaités. l'intégration régionale pouvait, à travers la mise en commun des ressources et le développement des marchés locaux, stimuler la production, le commerce et l'investissement, la diversification économique, les mutations structurelles et le développement technologique, pouvait renforcer les capacités productives, permettre des économies d'échelle, améliorer la compétitivité et servir à ces pays pour participer de manière effective à l'économie mondiale.

La démarche actuellement utilisée en matière d'intégration économique régionale est politique. Elle présente l'intégration économique comme un objectif à atteindre et s'opérationnalise par la mise en place d'un grand nombre d'institutions dans les communautés économiques régionales. Les méthodes utilisées portent notamment sur les rencontres et les décisions des chefs d'Etat ainsi que sur la ratification des conventions et protocoles. Une telle démarche consiste donc simplement à définir les règles et à les appliquer et met l'accent sur les instruments politiques.

Cependant, l'unité par des moyens politiques ne s'est jusque-là traduite que par de faibles résultats et l'objectif de ces pays économiquement intégrée est encore loin d'être atteint malgré les efforts importants déployés.

Problématique

L'intérêt majeur de notre intervention est de présenter l'intégration économique comme un outil de développement économique régional vue sur l'optique arabe,Dans ce cadre, nous tenterons à travers ce travail de répondre à la problématique suivante :

Comment dans le nouveau contexte qui caractérise actuellement l'économie mondial, favoriser l'intégrationéconomique des pays arabes pour promouvoir le développement régional ?

Pour aboutir au bout de nos objectifset résoudre ainsi cette problématique, nous avons émis l'hypothèse suivante :l'intégration économique, outil adapté pour promouvoir le développement économique régional des pays arabes.

Méthodologie:

En vue de vérifier notre hypothèse, nous avons eu recours à la technique documentaire qui nous a permis d'exploiter différents ouvrages pour faciliter notre recherche ayant trait au thème de notre communication. Dans ce cadre, nous développerons nos analyses personnelles sur l'intégrationéconomiqueétant qu'outil de développement économique régional cas des Emirats Arabis

Unis. Nous tenterons également de formuler des solutions et des recommandations du sujet en question.

Les objectifs de notre communication :

L'objectif principal de notre communication est de mettre en exerguel'outil de développement économique régional vue sous l'optique de l'intégration économique selon l'expérience des Emirats-Arabes-Unis.etAfin d'apporter des éléments de réponse, Le traitement de cette problématique fera l'objet du scindement de notre travailen trois parties:

- ❖ 1- introduction à l'intégration économique.
- ❖ 2- l'intégration économique outil de développement régional.
- ❖ 3- cas d'intégration économique des Emirat-Arabes-Unis.
- Partie 1 :Introduction à l'intégration économique.

1.1. Historique de l'intégration économique

L'intégration économique apparu depuis les années 1957en Europe, et est désormais l'exemple le plus ancien et le plus fort d'intégration régional. Il a fait de l'Europe le premier appareil productif du monde, la zone d'échanges internationaux les plus dense, et sa monnaie commune prend de plus en plus de poids et des réserves de changes des différentes banques centrales. Du côté de l'Asie, les cinq membres fondateurs de l'association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), a sa création en 1967 sa principale préoccupation est d'ordre politique, alors que leurs ambitions étaientmodeste sur le plan économique. en Afrique, L'Organisation de l'Unité africaine (OUA) a été établie en 1963 pour intégrer économiquement les pays d'Afrique, régler les conflits dans les pays africains et entre ces pays, promouvoir le développement et améliorer le niveau de vie des populations. Plusieurs groupements africains ont été formés par la suite. pour l'Amérique latine, Le panaméricanisme, en tant que projet politique de rapprochement entre les pays des trois Amériques, regroupement de MERCOSUR (sud de l'Amérique Latine) Fondé en 1991 par le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay, le Mercosur a été créé en 1994 après que les États membres fondateurs aient signé le Protocole OuroPreto pour atteindre l'objectif principal de la Communauté, à savoir l'accès au marché commun.

1.2. Définition de l'intégration économique

a- Au sens étymologique l'intégration vient du latin intégral qui signifie rendre entier : c'est donc l'action de faire entrer une partie dans le tout.

l'intégration peut être définie à partir de plusieurs critères :

- Selon la couverture géographique : l'intégration peut être sous régionale, régionale, continentale.
- -Selon le degré de participation économique: l'intégration peut être partielle, sectorielle ou totale.
- -Selon la méthode d'intégration des économies nationales utilisée ou retenue : l'intégration peut être active (création d'institutions communes) ou passive (baisse des barrières mutuelles), l'ouverture spontanée (guidé par les forces du marché) ou imposée (par des mesures gouvernementales).
- *Selon l'intensité de l'intégration des économies nationales* : celle-ci peut être relativement **faible** (zone d'échanges préférentielle, zone de libres échanges et union douanière etc....).
 - -Selon le domaine : Exemple : pour l'UEMOA
- **b-**Selon BELA BALASSA : « l'intégration peut être définie soit comme un processus, soit comme un Etat ».
- En tant que processus l'intégration est le processus par lequel plusieurs pays décident de constituer un même espace économique au sein duquel les obstacles aux échanges tentent à être éliminés.

- En tant qu'Etat donné d'un système: l'intégration renvoie à un aspect caractérisé par un degré élevé de cohésion sociale, politique et économique. (iii)

c-on peut définir l'intégration économique régionale par la proximité géographique des échanges :les pays ont tendance à commencer en priorité avec las voisins.

cette intégration permet aux États de créer de grands espaces économiques et des marchés largement bénéfiques aux pays membres.Sur le plan économique, le processus régional projette de créer une entité nouvelle à partir des unités économiques antérieures qui sont les nations.

1.3. Nécessité d'une intégration

Le développement peut être obtenu par l'union ou la coopération accélérée. L'intégration économique favorise la croissance économique et le développement des États membres du fait qu'elle offre un vaste marché et d'énormes possibilités d'amélioration de productivité grâce aux normes économiques d'échelle et à l'intégration verticale et horizontale.

Ainsi, l'objectif final de l'intégration économique est de créer un ensemble ou une union dans laquelle s'établissent des relations économiques aussi proches que possibles de celles de différentes régions d'un même pays et de les renforcer de façon à assurer la croissance et le développement économique de chaque membre. Ainsi définie, l'intégration économique est concrétisée par la création des unions, de la communauté, des groupements ou des organisations différemment dénommées selon les objectifs poursuivis.

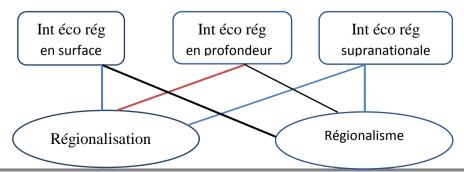
1.4. <u>Notion de régionalisation » ET de « régionalisme » par rapport à l'intégration économique régionale</u>

Le croisement des deux dimensions (institutions et économie) montre que « l'intégration économique régionale » (désormais IER) peut s'interpréter comme une combinaison de « régionalisation » ET de « régionalisme ». $^{(iv)}$

les différents termes rencontrés dans la littérature pour les qualifier régionalisation, régionalisme et intégration régionale.

- La régionalisation, pilier <u>économique</u> de la réalité régionale, est ainsi définie comme une concentration des flux économiques entre les pays d'une même zone plus que proportionnelle à celle engendrée entre ces pays et le reste du monde.
- Le régionalisme, pilier <u>institutionne</u>l de la réalité régionale, est considéré comme une construction politique entre Etats, en vue de coordonner leurs relations.
- Un processus régional peut être qualifié d'intégration économique régionale (IER), si et seulement si, les deux piliers économique et institutionnel sont réunis sur le même périmètre géographique. Trois niveaux d'intégration économique régionale sont alors distingués : <u>l'intégration en surface</u> combinant concentration des flux et coordination, visant à l'instauration de règles communes ; <u>l'intégration en profondeur</u> combinant concentration des flux et coordination, visant à l'harmonisation des pratiques et <u>l'intégration supranationale</u> combinant concentration des flux et coordination, organisant le transfert d'une partie des prérogatives étatiques à une instance supranationale. (v) voir figure (1)

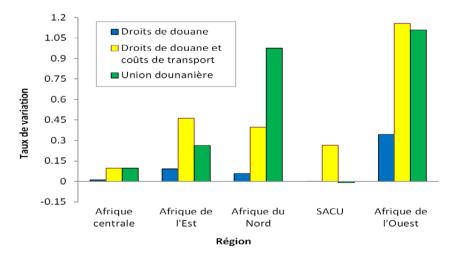
figure (1): relation des termes d'intégration économique régional



1.5. <u>Typologie des différentes formes d'intégration économique de Bela Balassa</u> (1961). (vi)

	A l'intérieur de la zone de libre-échange, les échanges de marchandises sont libérés entre
Zone de libre échange	les agents économiques : éliminant entre eux les droits de douane ainsi que les restrictions quantitatives à
	l'importation.
	Echanges avec le reste du monde : chaque pays a sa propre politique commerciale,
	notamment en matière de fixation des droits de douane, et contrôle sa protection propre.
Union douanière	Outre le libre-échange entre les agents économiques, l'union douanière se caractérise par l'adoption d'une
	politique commerciale commune, c'est-à-dire la fixation d'un tarif extérieur commun par rapport au reste
	du monde. Tout accord de marché commun et d'Union économique et monétaire comprend une union
	douanière.
Marché commun	Un marché commun, ou marché intérieur, fait référence au marché économique sur lesquels les agents
	économiques peuvent acheter et vendre librement des biens et services, sans droits de douane et avec libre
	circulation et même réglementations. En général, le marché intérieur est l'économie nationale ; dans le
	cadre d'une union économique, le marché intérieur est l'ensemble de cette zone économique.
	Le rapport Delors (1989) définit l'Union économique par les quatre éléments fondamentaux suivants :
	• Marché unique à l'intérieur duquel les personnes, les biens, les services et les capitaux peuvent circuler
Union économique	librement.
	• Politique de concurrence et d'autres mesures visant à renforcer les mécanismes du marché.
	• Politiques communes visant à l'ajustement structurel et au développement régional.
	Coordination des politiques macro-économiques.
Union économique et monétaire	Le rapport Werner (1969) définit l'union économique et monétaire par les trois éléments suivants
	Garantie d'une convertibilité totale et irréversible des monnaies entre elles ;
	• Libération complète des mouvements de capitaux et intégration complète des marchés bancaires et autres
	marchés financiers ;
	• Élimination des marges de fluctuation et fixation irrévocable des parités.

Exemple d'impact induit sur le bien-être par l'élimination des droits de douane, la réduction des coûts de transport et l'établissement d'une union douanière dans chacune région africaine (Taux de variation jusqu'á 2020).



Source : résultats issus du modèle global, selon descalculs effectués sur la base des données issues des bases de données GTAP

1.6. Les classifications proposés par BALASSA 1962

la classification consacrée dans la littérature économique est celle proposée par **Balassa** qui distingue **5** degrés d'intégrations, qu'il place par ordre d'intensité croissante. Chaque degré est constitué du précédent auquel s'ajoute un élément nouveau. En synchronisant les reformes institutionnels nécessaires au processus d'intégration formulé par **Balassa** on obtient selon le tableau ci-dessous :

	Mesures d'élimination des discriminations					
Degrés	Elimination des	(TEC)	Libre circulation	Harmonisation	Unification	
d'intégration	tarifs et quotas	Tarif Extérieur	des facteurs de	de la politique	politique et	
		Commun	productions	économique	institutionnelle	
Zone de Libre						
Echange	X					
Union Douanière	X	X				
Marché Commun	***	•	***			
warene commun	X	X	X			
Union	X	X	X	X		
Economique	A	A	A	A		
Union Politique	X	X	X	X	X	

Au final les analystes soutiennent que les formes d'intégration proposées par Balassa et d'autres chercheurs sont des moyens d'atteindre l'intégration (étape ultime). Autrement dit ces instruments politico juridiques ne peuvent pas être assimilé à l'intégration elle-même ni dans le temps, ni dans l'espace. En effet l'existence d'un instrument d'intégration comme la **zone de libre-échange** ou même l'**union douanière**ne signifie pas forcément que le niveau d'intégration réel d'un bloc de pays soit nécessairement supérieur à celui entre ces étapes unifiées.

1.7. Les différents obstacles à l'intégration

Les obstacles géographiques physiques

La première catégorie d'obstacles est constituée par les obstacles géographiques physiques(la distance, un relief montagneux, une zone désertique). Ils augmentent le coût de transport et limitent les mécanismes de convergence. La variable fondamentale qui contribue à réduire de nombreux obstacles à la libre circulation des biens, services et facteurs de production, est sont autant celle du progrès technologique en matière de transport et de télécommunication. Plus localement, on peut prendre l'exemple du creusement des tunnels dans les Alpes permettant d'éviter l'itinéraire plus long et aléatoire de la route des cols ce qui va favoriser l'intégration entre la France, la Suisse et l'Italie.

b- Les obstacles institutionnels

La deuxième catégorie est celle des obstacles institutionnels. Il s'agit d'obstacles générés par l'intervention des appareils d'État.

b.1. Les obstacles institutionnels à la circulation des biens et services

- Les barrières commerciales:

Les barrièresdouanièresà la libre circulation des biens et services sont les plus évidentes et apparaissent dès la formation des États dans l'Antiquité. Pour certains produits ou catégories de produits, il existe des quotas d'importation (appelés également restrictions quantitatives) qui définissent la quantité maximum d'importation autorisée par l'État pour ces produits.

Une autre barrière commerciale a pris de l'importance depuis l'abaissement des tarifs douaniers ce sont les *barrières non tarifaires*. C'est principalement ce qu'on nommetechniques au commerce . Ces barrières sont créées par l'utilisation stratégique de normes techniques à des fins de protectionnisme commercial.

-Les barrières monétaires:

L'utilisation de monnaies différentes constitue un obstacle à la circulation des biens et services entre deux économies. Les opérations de change entraînent le risque d'une variation non anticipée du taux de change entre les monnaies des deux économies concernées ce qui peut bouleverser complètement la stratégie commerciale et la situation financière d'un exportateur.

b.2. Les obstacles institutionnels à la circulation des capitaux

Il existe deux types de flux de capitaux qui peuvent circuler entre deux pays. Le premier se présente sous la forme <u>d'investissements directs étrangers</u> (IDE) lorsqu'une entreprise investit en

dehors de son pays d'origine afin de contrôler une activité production. Cela comprend aussi bien la création d'une filiale dans un autre pays,(comme par exemple, le groupe Renault en Algérie). L'autre source de flux de capitaux est celle <u>des investissements de portefeuille</u> dont le but est de maximiser le rendement d'un portefeuille financier. Contrairement aux (IDE) qui sont donc motivés par une logique de production de biens et services, les investissements de portefeuille procèdent d'une logique financière ce qui les rend plus mobiles et volatils.

b.3. Les obstacles institutionnels à la circulation des personnes

Un pays peut décider de son degré d'ouverture à l'immigration. Le degré de liberté de circulation des personnes dépendra du nombre de titres de séjour disponibles, de la difficulté et des couts de la procédure d'obtention de visas ou de titres de séjour. Le pays peut également favoriser un certain type d'immigration selon les besoins de certains secteurs spécifiques (soins de santé, informatique).

Les obstacles culturels et historiques

Certaines différences culturelles ou des contentieux historiques majeurs peuvent constituer d'importantes barrières pour les entreprises ou les individus. La langue, les différences religieuses ou ethniques constituent évidemment des barrières qui sont d'autant plus fortes qu'il n'existe pas au sein du pays de destination de communautés culturellement proches du pays d'origine. (vii)

Partie 2 : l'intégration économique outil de développement régional.

Le concept d'intégration régionale, et ses relations avec le processus de développement, fait aujourd'hui l'objet d'un intérêt soutenu. On sait que ce concept se décline sous de nombreux aspects. Le terme de région désigne, en effet, aussi les grandes unités territoriales qui constituent ensemble, l'économie nationale : régions proprement dites dans le cas d'Etats unitaires.

2.1. le concept du développement

le concept développement est surprenant. Avant 1950, le terme était pratiquement inconnu dans la théorie des sciences comme dans la pratique.

dans les années 50 et 60, les idées de ROSTOW sur le développement dominaient l'humanité. Selon cet auteur, le développement serait un processus historique linéaire qui se déroule suivant cinq étapes consécutives.

<u>La première étape</u> concerne la société traditionnelle où l'activité économique y est surtout agricole et s'effectue dans le cadre familial avec des techniques rudimentaires à faible productivité.

<u>La deuxième étape</u> est une phase de transition appelée « conditions préalables au décollage » où se développent une épargne et des investissements qui permettent une augmentation de la productivité dans l'agriculture et l'industrie naissante.

<u>La troisième étape</u> est dite « décollage », rendu possible grâce à la réunion des trois conditions suivantes :

- **a.** Une hausse significative du taux d'investissement net qui passerait par exemple de 5 % à 10 % au moins du revenu national ;
- **b.** L'existence de l'institution rapide d'un appareil politique qui devrait être favorable pour que les impulsions dérivant de la croissance soient transmises dans l'économie ;
- **c.** La création d'un ou de plusieurs secteurs d'industries de transformation ayant un taux d'expansion élevé.

<u>La quatrième étape</u> est la marche vers la maturité prolongeant les effets du décollage. Au cours de cette période, l'économie applique effectivement la gamme des techniques modernes à l'ensemble de ces ressources. Ici, le taux d'investissement atteint 20 % du revenu national et les progrès se généralisent.

Enfin, <u>la dernière étape</u> est celle de « société de consommation de masse ». Les besoins essentiels de la population sont satisfaits, l'industrie a atteint sa maturité, le secteur des services se développe rapidement et le pays s'ouvre aux options importantes.

2.2. Les Indicateurs de développement économique

2.2.1.Indicateurs Économiques

La répartition des activités entre les trois secteurs distingués par COLIN Clark, que sont les secteurs primaire, secondaire et tertiaire, revêt un caractère important au niveau du développement (viii).

Le développement serait caractérisé, à ce niveau, par des transferts successifs de la population active de l'agriculture vers l'industrie, puis vers les services à la suite de gains de productivité atteignant tour à tour ces trois secteurs^(ix). Il existe aussi comme indicateurs, le degré ou niveau de la pénétration de l'économie nationale au marché international (produits manufacturés...).

2.2.2.Indicateurs Sociaux

Les indicateurs sociaux se réfèrent à la santé (mortalité infantile, nombre d'habitants par médecin, espérance de vie etc.), à l'enseignement (taux de scolarisation, taux d'alphabétisation), aux conditions de logement (rapport ou pourcentage de ménages ayant accès à l'eau courante et ayant des installations sanitaires etc.), à l'urbanisation (pourcentage de la population urbanisée) et à la démographie.

Après avoir défini et donné des indicateurs, il nous est utile de poser la question suivante : comment atteindre le développement ?

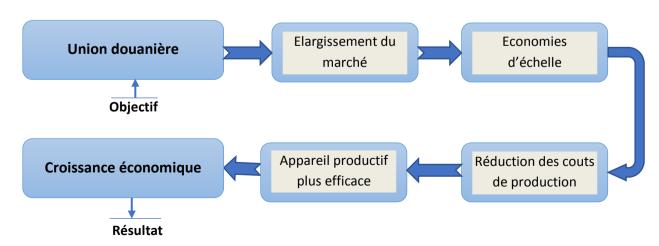
Christian COMELIAU propose quatre impératifs du développement qui sont les suivants :

- 1. La Croissance
- 2. L'Industrialisation
- 3. Le Rôle respectif des pouvoirs publics et des forces du marché
- 4. Les Relations Extérieures

2.3. La formation d'une union douanière

-Les avantages de l'intégrationéconomique vue sous l'optique de l'union douanière

plus de choix pour les consommateurs, ce qui incite à la consommation, et donc à la croissance, accroissement de la concurrence au sein de l'espace en commun, élargissement du marché attire les IDE en provenance de pays qui ne sont pas membres, baisse des coûts de produits et des prix de venteEffets qualitatifs qui correspond à la réorganisations des entreprises et du travail, incitation à l'innovation au quotidien,amélioration de la qualité des produits, on peut illustrer ce processus selon le schémas suivant :



- Les effets de la formation d'une union douanière

La formation d'une union douanière par les pays A et B, ses effets sur leurs revenus réels et son impact sur la fonction de production de la région, supposant que les pays A et B forment une union douanière, dans ces conditions, deux principaux résultats peuvent être établis en fonction du niveau de développement des pays A et B. (x) Le niveau de développement des pays est donné par le niveau de leur revenu réel. En particulier, les pays avec des revenus réels plus faibles que la moyenne mondiale sont dits en développement. Les pays avec des revenus réels supérieurs à la moyenne mondiale sont dits industrialisés.

Les pays A et B sont des pays en développement

Dans ce cas, si on suppose que les pays développés sont les pays relativement mieux dotés en capital, alors les deux principaux résultats établis sont les suivants. D'une part, l'intégration économique entraîne une divergence dans les structures de production des pays A et B. Le pays A se spécialise dans la production du bien forte intensité capitalistique (bien 2), alors que le pays B se spécialise dans la production du bien à faible intensité capitalistique (bien 1). D'autre part, sachant qu'initialement le niveau de revenu réel du pays A est supérieur à celui du pays B, les revenus réels des pays A et B divergent : le revenu réel du pays A augmente alors que celui du pays B diminue.

En conséquence, du point de vue de l'ensemble de la région, après la formation de l'union douanière, la fonction de production du pays B se modifie, alors que la fonction de production du pays A reste la même. En particulier, la production dans le pays A dépend des quantités de facteur travail et de facteur capital disponibles dans ce pays. En revanche, la production dans le pays B dépend non seulement des quantités de facteurs travail et capital disponibles dans ce pays, mais aussi de la production du pays A

Les pays A et B sont des pays industrialisés

Dans ce cas, les deux résultats précédents deviennent comme suit. D'une part, l'intégration économique entraîne une spécialisation des deux pays : A produit le bien à forte intensité capitalistique (bien 2) et B produit le bien à forte intensitétravail (bien 1). D'autre part, sachant qu'initialement le revenu réel du pays A est plus élevé que celui du pays B, le processus d'intégration économique entraîne une convergence des revenus réels des paysA et B. Le pays A subit une perte de revenu réel alors que le revenu du pays B augmente. Dans les termes du model décrit ci-dessus, cela se traduit comme suit. En conséquence, du point de vue de la région, la fonction de production du pays A se modifie mais celle du pays B reste la même. En particulier, la production dans le pays B dépend des quantités de facteur travail et de facteur capital disponibles dans ce pays. En revanche, la production dans le pays A dépend non seulement des quantités de facteurs travail et capital disponibles dans ce pays, mais aussi de la production du pays B.

2.4. les éléments constitutifs d'une politique régionale d'intégration

la prise en compte de la dimensionrégionale, l'analyse des différents aspects de l'intégration économique et l'étude de la croissance et de la convergence des économies. Les politiques d'intégration peuvent être subdivisées en deux groupes : celles qui ont pour objectif d'instaurer un marché commun, les politiques d'intégration des marchés et celles qui revêtent la forme de politiques économique communautaires . Les politiques d'intégration des marchés concernent la libéralisation des échanges sur tous les marchés instituant la libre circulation des marchandises, des individus, des services et des capitaux. Les politiques communautaires constituent un ensemble de politiques communes. Ce sont les politiques agricoles, sectorielles, régionales, d'infrastructures publiques, d'environnement, monétaire. (xi)

Ainsi, l'intégration des économies produit plusieurs effets ; effets directs de taille de marché et effets indirects liés aux dotations initiales en facteurs des régions intégrées. L'accroissement de la taille des marchés conduit à la réduction des coûts du fait de l'exploitation des économies d'échelle ou par la réorganisation plus efficace de la structure de production. L'effet taille de marché peut créer deséconomies d'échelle dynamiques par les effets d'apprentissage. L'intégration des marchés renforce

effet de concurrence entre les firmes plus nombreuses ce qui stimule <u>la recherche</u>, <u>développementet l'innovation</u>. Les firmes de différents pays sont mises davantage en concurrence les unes avec les autres, ce qui les amène à baisser leur prix et à augmenter leurs ventes, et les consommateurs bénéficient de la réduction des distorsions monopolistiques. La concurrence augmentant la possibilité de faillite et de licenciement, elle incitera les travailleurs à augmenter leur productivité et accroîtra le rendement de la maind'œuvre dans les secteurs.

2.5. Principaux mécanismes mis en œuvre par l'achèvement du marché commun (m. intérieur)

Un marché commun, ou marché intérieur, fait référence au marché économique sur lesquels les agents économiques peuvent acheter et vendre librement des biens et services, sans droits de douane et avec libre circulation et même réglementations. L'exemple dumarché commun européen, qui est né du Traité de Rome le premier à être mis en place, à partir de 1968, regroupe différents pays européens qui décident de supprimer une à une les barrières internes à la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes. Cette ambition commerçante et commerciale a un volet politique qui donnera progressivement naissance à l'Union européenne.

L'existence du marché commun supprime les barrières non tarifaires, ce qui emmène à supprimer les barrières en douane ainsi que l'ouverture des marchés publiques, ces deux mécanismes peuvent entrainer de leur part la libéralisation des services financiers et les effets d'offre dus aux effets de taille de marché et à la concurrence,(baisse de coût) et donc à faire jouer la concurrence doit donc faciliter la dynamisation de l'investissement et par suite la baisse du prix de produit qui se traduit par un gain de pouvoir d'achat du revenu intérieur et un gain de compétitivité, ces deux gains peuvent contribuer d'une part à l'accroissement du PIB et à l'amélioration du solde extérieur. Autrement la suppression des barrières douanières et les effets d'offres supprime les emplois douaniers donnant lieu à la création d'emploi, améliore ainsi le solde publique. On peut illustrer cet articulation par le plan cidessous :

Suppression des barrières de Ouverture des marchés douanes publiques Effets d'offres Libéralisation des services financiers Baisse de coût Dynamisation de concurrence l'investissement Baisse de prix Gains de pouvoir d'achat du revenu Gains de compétitivité Amélioration du intérieur solde extérieur Accroissement du PIB **Accroissement des importations** Inflation par la demande Création d'emploi Amélioration du solde public

Plan illustrant les principaux mécanismes du marché commun (ou marché intérieur)

Source: *Madame Nave-Bekhti*, quels sont les avantages et inconvénients de l'intégration régionale en Europe?

Manuel de SES, Lycée Olympe de Gouges, page 392. بتصرف

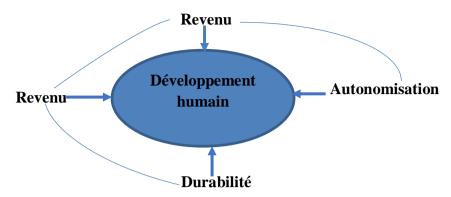
2.6. Relation entre intégration économique et développement humain

l'emploi est le principal déterminant du revenu des ménages et l'un des vecteurs clés du renforcement des capacités et de l'accès aux opportunités d'expansion du développement humain.

Cependant, l'intégration économique peut avoir incidences sur d'autres domaines qui modifient le potentiel de développement humain. Ces interconnexions sont illustrées dans la graphique cidessous :

Suppression d'emplois de douaniers

Développement humain et intégration économique



- Le revenu

Bien qu'un revenu supérieur ne dénote pas forcément un niveau de développement élevé, le revenu constitue néanmoins un facteur important qui permet aux pays et aux individus de développer leurs capacités et leurs opportunités.. Le revenu est principalement déterminé par l'emploi et les capacités de production des individus, modérés par le prix des biens et des services demandés par la population. L'intégration économique régionale aura un impact sur l'emploi. Le commerce stimule la concurrence et l'esprit d'entreprise à la fois dans les secteurs traditionnels et les nouveaux secteurs de l'économie, contribuant ainsi à la création d'emplois.

Les politiques destinées à encourager la croissance dans certaines régions, notamment dans les zones frontalières susceptibles d'être économiquement profitables à plusieurs pays, pourront s'avérer plus efficaces si elles sont accompagnées par des investissements régionaux dans l'infrastructure, la mobilité et la qualification de la main d'œuvre, et appuyées par la mise en place de politiques et de réglementations communes.

- Autonomisation

L'intégration économique et les échanges commerciaux présentent un fort potentiel pour la création d'emploi et l'autonomisation des individus. Un emploi décent ne l'est pas seulement en termes de revenu il doit apporter à celui qui le détient un sentiment de fierté personnelle, la satisfaction d'être capable de subvenir à ses propres besoins et à ceux de sa famille et de contribuer au bien-être de la société. L'expansion des opportunités économiques au profit des femmes contribue à leur autonomisation et participe intimement à la réalisation du développement humain sous tous ses aspects, notamment dans les domaines liés à la nutrition et à l'accès aux services de santé et d'éducation.

- Durabilité

Dans son rapport intitulé *Notre avenir à tous* (1987), la Commission mondiale pour l'environnement et

le développement avait défini la « durabilité » comme étant l'aptitude à répondre aux besoins du présent

sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

L'intégration économique offre des opportunités nouvelles pour l'utilisation des ressources naturelles qui comportent dans le même temps des risques de surexploitation de ces ressources. Elle peut aussi toutefois contribuer à l'amélioration de l'intendance et des normes dans ce domaine du fait des fortes pressions qui s'exercent également en faveur de l'élaboration de normes applicables à un contexte régional donné par le biais de la mise en place d'institutions régionales adéquates. (xii)

Partie 3 : Expérience d'intégration économique des Emirat-Arabes-Unis.

1. Donnés générales

Une superficie de : 83600 km2, la capitale Abu Dhabi, monnaie utilisée est le Dirhams Emiriens (AED), alors que 1 AED = 0,25 Euros,affiche un taux fixe par rapport au dollar américain (1 USD = 3,673 AED). une population qui s'étend à 9,8 million d'habitants 1,08 million d'Emiriens et plus de 85% d'étrangers de 200 nationalités (60% ressortissants du sous-continent indien et des pays d'Asie du Sud Est, 400000 à 600000 Iraniens et 30000 Français).

Pour les infrastructures on trouve un réseau routier en excellent état et récent 12500 km d'autoroute en 2015. Possédant 6 aéroports internationaux, 15 ports commerciaux et terminaux pétrolier, à Dubai, 2 lignes (d'environs 40 et 20 km) sont en cours d'extension et 3 autres en projet pour l'année 2025. 264 km de réseau ferré réalisés, une ligne de Tramway actuellement en deuxième phase de projet.

Les EAU se situent au Moyen-Orient, entre Oman et l'Arabie saoudite. Bordant à la fois le golfe d'Oman et le golfe Persique, ils bénéficient d'un emplacement stratégique au sud du détroit d'Ormuz, un point de transit crucial pour le pétrole brut.

2. Donnés politiques

Les Emirats arabes unis fondés en 1971, sont un état fédéral composé de sept monarchies héréditaires indépendantes, les émirats d'Abu Dhabi, Dubai, Sharjah, Ajman, Umm Al Quwain, Ras Al Khaimah et Fujairah.

L'émir d'Abu Dhabi détient l'essentiel des pouvoirs et cumule les pouvoirs législatifs et exécutifs. Cependant, chaque Emirat dispose d'une large autonomie de gestion et d'application des lois.

3. <u>Données économiques</u>

Les Emirats arabes unis sont actifs dans diverses organisations internationales

3.1. Conseil de coopération des pays du golfe (GCC)

Fondée en 1981, cette organisation régionale regroupe six pays : Bahreïn, les Emirats arabes unis, le Koweït, Oman, l'Arabie saoudite et le Qatar. Parmi ses compétences figurent les affaires économiques, Des positions communes ont déjà été adoptées concernant le développement et les questions internationales importantes. En outre, <u>un marché unique</u> et une <u>union douanière</u> ont été instaurés entre ses six membres. Hormis quelques exceptions, l'union douanière prévoit des tarifs d'importation harmonisés de 5 %, tandis que le marché unique veille à une égalité de traitement pour les ressortissants et les entreprises du GCC. Les opportunités en matière de commerce et d'investissement devraient dès lors se multiplier.

Les EAU profitent actuellement des deux accords de libre-échange signés par le GCC, l'un avec Singapour, l'autre avec l'AELE (Association européenne de libre-échange, regroupant la Norvège, la Suisse, le Liechtenstein et l'Islande).

3.2. Investissements directs étrangers, en milliards d'USD courants (IDE)

On parle d'investissement direct étranger (IDE) lorsqu'une entreprise acquiert au moins 10 % du capital d'une société étrangère dans le but d'y exercer un contrôle et d'influencer sa gestion. Ces opérations sont en général classifiées en deux groupes : d'une part, les investissements dits « Greenfield » qui visent à créer une entreprise de toutes pièces et, d'autre part, les acquisitions, qui ciblent la prise de contrôle d'une entreprise existante. Les EAU encouragent activement les afflux d'IDE. Les autorités ont mis en place des zones franches, accompagnées d'un cadre légal attrayant, dans le but d'attirer les capitaux étrangers. Les principaux avantages d'une zone franche sont les suivants:

autorisation de détenir une entreprise étrangèreà 100 %

- Exonération fiscale à 100 % pour les importations et les exportations.
- Rapatriement des capitaux et des gains à 100 %.
- Exonération de l'impôt des sociétés pour 15ans, prolongeable durant 15 autres années.
 - Pas d'impôt sur les revenus.

- Simplification administrative, l'anglais étant principale langue utilisée.
- Soutien à l'engagement des travailleurs etservices d'aide supplémentaires comme lesponsoring et le logement. (xiii)

Un système de zones franches thématiques diversifiées accompagne ces infrastructures. On en dénombre actuellement neuf. Jebel Ali, la première zone franche en date établie dans la Fédération des EAU est la plus étendue et enregistre le plus grand nombre d'entreprises.Ci-dessous, vous trouverez une liste des Zones franches aux EAU, où les investisseurs ont le loisir de s'implanter et de bénéficier d'avantages fiscaux, commerciaux et personnels considérables.Le choix dépendra des activités propres aux investisseurs, de la localité, des intentions de l'investisseur, des frais et des préférences personnelles.On dénombre plus de 38 Zones franches en activité aux EAU. généralement, les noms vous indiquent le type d'activité réalisé dans une zone franche particulière. (xiv)

Si la première zone franche fut établie à Jebel Ali dans l'Emirat de Dubai, en 1985, et suivi de près par Fujeirah (1987) et Ajma n (1988), la plupart des zones franches actuelles ont été créées entre 1995 et 2002.

Liste de quelques zones franches en activité :

- ❖ RAK Investment Authority Free Zone (RAKIA)
- ❖ RAK Free Trade Zone (RAKFTZ)
- Jebel Ali Free Zone (JAFZA)
- Dubai Airport Free Zone (DAFZ)
- ❖ Dubai Internet City (DIC)
- ❖ Hamriyah Free Zone (HFZ)
- Khalifa Industrial Zone Abu Dhabi (Kizad)
- Creative City Fujairah Free Zone
- Umm Al Quwain Free Trade Zone (UAQFTZ)

Il est à noter que le seul Emirat qui ne possède pas de zone franche est celui d'Abu Dhabi.

Emirats		Zones franches	Zone franche par	
Nom	Superficie en km2	Nombres	Superficie en km2	rapport á l'Emirat
Abu Dhabi	67340	0	0	0,00 %
Dubai	3855	9	110,75	2,87%
Sharjah	2590	2	17,1	0,66%
Ras Al Khaimah	1684	1	1,88	0,11%
Fujeirah	1165	1	1,5	0,13%
Umm Al Quwain	777	1	0,118	0,02%
Ajman	259	1	1	0,38%
TOTAL	77670	15	132,348	0,17%

Source: Olivier MOALIGOU, Mission Economique à Dubai, Version originellen°1, 2004.

Conclusion

L'option politique de l'intégration économique régionale qui présente l'intégration économique comme un objectif à atteindre et s'opérationnalise par la création d'un grand nombre de structures produit de faibles résultats à cause des défis trop importants et difficiles à relever qu'elle impose, sur les plans technique, politique et stratégique. Arrivé à la fin de notre modeste communication, nous tenterons ci-dessous de mettre en relief une synthèse récapitulative de nos principaux résultats :

- L'intégration économique favorise la croissance économique et le développement des États membres du fait qu'elle offre un vaste marché et d'énormes possibilités d'amélioration de productivité.
- ➤ Un processus régional peut être qualifié d'intégration économique régionale (IER), si et seulement si, les deux piliers économique et institutionnel sont réunis sur le même périmètre géographique.
- On distingue 5 degrés d'intégrations selon **Balassa**, qu'il place par ordre d'intensité croissante :

Zone de Libre Echange, Union Douanière, Marché Commun, Union Economique, Union Politique.

- L'intégration régionale permet de réaliser des économies d'échelle et de rationaliser les processus de production rendant les entreprises complétives sur les marchés internationaux.
- ➤ Il est essentiel de limiter le maximum les différents obstacles à l'intégration économiques qui sont généralement des obstacles géographiques physiques, des obstacles institutionnels (Les obstacles institutionnels à la circulation des biens et services, Les barrières commerciale, Les barrières monétaires, Les obstacles institutionnels à la circulation des capitaux, Les obstacles institutionnels à la circulation des personnes), et Les obstacles culturels et historiques.
- Pour réussir, toute tentative d'intégration économique entre deux ou plusieurs pays doit être soutenue par un niveau raisonnable de rapprochement culturel, d'uniformité dans les systèmes politiques et les intérêts communs.

Les recommandations

- La plupart des économies des pays arabes sont encore fragiles et vulnérables aux crises car elles dépendent fortement des exportations de matières premières, caractérisées par une forte fluctuation des prix sur les marchés mondiaux en raison des fluctuations économiques dans les pays consommateurs.
- Les infrastructures, les transports et les centres d'exportation et d'importation souffrent d'une baisse marquée de leur efficacité due à des structures physiques déficientes en raison du vieillissement et de la mauvaise maintenance, outre le faible niveau de services rendus à cause de la bureaucratie et la mauvaise gestion.
 - > Renforcer la structure juridique et institutionnelle nécessaire à l'intégration économique.
- > Tirer des leçons des pays qui n'ont pas réussi à établir de complémentarité entre eux et qui sont exposés aux crises financières économiques et politiques.
- Firer des leçons des pays qui ont réussi à réaliser l'intégration économique, qui sont devenus l'un des pays les plus puissants dans le domaine économique mondial, tel que, l'Union du Golfe, les Émirats arabes unis, l'Union européenne, etc.
- ➤ L'intégration aboutit à une demande globale accrue des produits arabes et propulse le développement économique vers l'avant.
 - > Créer un atmosphère politique civilisée, qui constitue un bouclier efficace face aux crises.
 - > prévaler Les intérêts économiques par rapport auxControversespolitiques.
- ➤ Créer l'esprit de progrès dans la plupart des pays arabes et ne pas continuer à hésiter et à craindre l'ouverture et l'intégration avec les autres pays arabes.
- Expansion et flexibilité dans les lois sur l'investissement pour faciliter la circulation des capitaux et des emplois dans le monde arabe, ce qui signifie plus de production, augmentationdes revenus et élévationdu niveau de vie des membres des sociétés arabes.

Bibliographie

Ouvrage

- **1. J.R Chaponnière**. « L'ASEAN : réussite politique, échec économique ? », Economie internationale, n°57, 1994.
- **2. DIETER, Heribert**. « Report on East Asian Integration: Opportunities and Obstacles for Enhanced Economic Coopération », Coordinated by Heribert Dieter with contributions by Jean-Christophe Defraigne, Heribert Dieter, Richard Higgott and Pascal Lamy, Notre Europe, Paris, 2006.
 - **3. COLIN CLARK**, Théories du Développement Économique, 2^{ème} Edition, PUF, Paris, 1976. *Articles*
- **4. Olubomehin D et Kawonishe D**. The African Union and the challenges of regional integration in Africa, Document présenté à la conférence annuelle de la African Studies Association of Australia and the Pacific (AFSAAP), 26-28 novembre, University of Western Australia, (2004).

Mémoires et thèses:

- **5. Laëtitia Guilhot**. L'Intégration Economique Régionale de l'ASEAN+3, La crise de 1997 à l'origine d'un régime régional, Ecole doctorale de Sciences Economiques, GRENOBLE 6, Thèse de Doctorat, 2008.
- **6. ELOK Arsène**, La Problématique des multinationales dans le développement économique des pays du tiers monde, cas de la Société MIDEMA, Mémoire de Licence RI,UNIKIN, FSSAP, Kinshasa, 1999-2000.

Revues

- **7. Dupuigrenet-Desroussilles Guy. Balassa (Bela)** The theory of economic intégration. In: Revue économique, volume 15, n°1, 1964.
- **8. Kone Salif**. Intégration économique, niveau de développement et compensation équitable. In: Revue Tiers-Monde, tome 47,n°188, 2006.
- **9. Baumont, C**.Economie, géographie et croissance Quelles leçons pour l'intégration européenne ?In: Revue Française de Géoéconomie,1998.
- **10. Delphine ROBILLOT SAUTY**, Business France, guide des affaires Emirats Arabes Unis, 2016.

Sites internet:

11.http://www.les cours de sciences économiques et sociales + définition

12.http://fr.fbsemirates.com/liste-des-zones-franches-aux-eau/

13.http://www.undp.org/poverty

⁽ⁱ⁾-J.R Chaponnière, « L'ASEAN : réussite politique, echec économique ? », Economie internationale, n°57, 1994, p,35-61.

Olubomehin D. et Kawonishe D. (2004). The African Union and the challenges of regional integration in Africa. Document présenté à la conférence annuelle de la African Studies Association of Australia and the Pacific (AFSAAP). 26-28 novembre. University of Western Australia.

⁽iii)- Dupuigrenet-Desroussilles Guy. Balassa (Bela) - The theory of economic intégration. In: Revue économique, volume 15, n°1, 1964. pp. 145-146.

⁽iv)- **COUSSY J.** (2001) Economie politique des intégrations régionales : une approche historique, *Mondes en développement*, Tome 29, 115/116, 2001, p19.

⁽v)- Laëtitia GUILHOT, L'Intégration Economique Régionale de l'ASEAN+3, La crise de 1997 à l'origine d'un régime régional, *Ecole doctorale de Sciences Economiques*, GRENOBLE 6, Thèse de Doctorat, 2008, p43. (vi)- Dupuigrenet-Desroussilles Guy. Balassa (Bela).Op.cit.pp145-146.

⁽vii)- DIETER, Heribert : « Report on East Asian Intégration: Opportunities and Obstacles for Enhanced Economic Co-operation », Co-ordinated by Heribert Dieter with contributions by Jean-Christophe Defraigne, Heribert Dieter, Richard Higgott and Pascal Lamy, Notre Europe, Paris, 2006.p11.

بتصرف-COLIN CLARK, Théories du Développement Économique, 2 ^{ême} Edition, PUF, Paris, 1976, p96.

⁽ix)- ELOK Arsène, La Problématique des multinationales dans le développement économique des pays du tiers monde, cas de la Société MIDEMA, Mémoire de Licence RI,UNIKIN, FSSAP, Kinshasa, 1999-2000, p.36, Inédit.

⁽x)- Kone Salif. Intégration économique, niveau de développement et compensation équitable. In: Revue Tiers-Monde, tome 47, n°188, 2006. pp. 883-905.

⁽xi)- Baumont, C. Economie, géographie et croissance - Quelles leçons pour l'intégration européenne ?. In: Revue Française de Géoéconomie, 1998.

⁽xii) - www.undp.org/poverty

^(xiii)- Delphine ROBILLOT SAUTY, Business France, guide des affaires Emirats Arabes Unis, 2016,p8.

⁽xiv)- http://fr.fbsemirates.com/liste-des-zones-franches-aux-eau/